

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 22 juin 2017
Rapporteur :
Madame Claire LEVRY-
GERARD**

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/06/2017
(accusé de réception du 28/06/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Stratégie d'innovation et de recherche de l'agglomération pour la filière alimentaire

Depuis plus de 40 ans, la ville de Quimper puis l'agglomération quimpéroise, ont développé une spécificité en termes de recherche et d'innovation, sur les domaines liés à l'agriculture et l'agroalimentaire, en lien avec la dynamique économique locale. Aujourd'hui cette stratégie doit à nouveau être confortée. Quimper Bretagne occidentale doit apporter de nouveaux services aux entreprises du territoire qui permettront de pérenniser l'implantation des entreprises sur le territoire et d'en accueillir de nouvelles. Il est donc aujourd'hui proposé au conseil communautaire pour information un rapport sur la stratégie de recherche et innovation de l'agglomération et les nouvelles orientations à mettre en œuvre sur le domaine phare de l'agglomération : l'alimentaire.

Dans un contexte concurrentiel et face aux perpétuels changements de leur environnement, l'innovation apparaît comme une condition indispensable de survie et de développement pour de nombreuses entreprises. Aussi face à la mutation du secteur agroalimentaire, à la nécessité de créer les aliments de demain, Quimper Bretagne Occidentale doit apporter de nouveaux services liés à la recherche, sur le territoire. Ce sont la présence de tels services qui permettront de conforter la notoriété de QBO en tant que territoire référent pour les aliments et ainsi de pérenniser l'implantation des entreprises et d'en accueillir de nouvelles. Ce sont les développements de services en recherche développement appliquée, en lien direct avec les entreprises, qui assureront l'attractivité à long terme de notre territoire, notamment face aux poids lourds économiques que sont les métropoles qui sont davantage spécialisées en recherche fondamentale.

Depuis plus de 40 ans, la ville de Quimper puis l'agglomération quimpéroise, ont développé une spécificité en termes de recherche et d'innovation, sur les domaines liés à l'agriculture et l'agroalimentaire, en lien avec la dynamique économique locale.

Ce développement stratégique pour l'agglomération a été rendu possible par la constitution progressive d'un écosystème favorable à l'innovation dans le domaine alimentaire sur le territoire :

1 - Une première étape dans les années 1970 :

- Création de l'ADRIA au début des années 70 : son objectif était d'offrir aux entreprises des services permettant d'améliorer leur rentabilité en facilitant le transfert et l'intégration de l'innovation et des savoir-faire, et ainsi de contribuer au développement de nouvelles activités et à la création de valeur.
- Création, il y a près de 30 ans de la technopole Quimper Cornouaille : son rôle est de faciliter le développement économique du territoire par l'innovation des entreprises. Elle facilite la coopération entre les entreprises, les établissements de recherche, l'enseignement supérieur, les centres techniques, les financeurs de l'innovation et les structures de transfert technologique.
- Création de Breizhpack, le centre de transfert de technologie pour les métiers de l'emballage. Initialement implanté au sein de la technopôle, il est aujourd'hui intégré à l'ADRIA.
- L'Université de Bretagne Occidentale spécialisée dans l'étude de la biodiversité et de l'écologie des micro-organismes, principalement en agroalimentaire et en environnement.
- Création du département biologie au sein de l'IUT.

2 - Une seconde étape au cours des années 2000 :

Au début des années 2000, la collectivité a franchi un pas supplémentaire pour soutenir la recherche et l'innovation sur le territoire, notamment sur les thématiques agri-agro :

- Création en 1999 de l'école d'Ingénieurs des Techniques de l'Industrie Agro-Alimentaire (FITI2A) qui deviendra en 2012 l'ESIAB (l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Agroalimentaire de Bretagne atlantique)
- A partir de 2006, Quimper communauté a apporté son soutien aux pôles de compétitivités et notamment au pôle de compétitivité Valorial et a systématiquement co-financés les projets collaboratifs lorsqu'une structure du territoire (entreprises ou centre de recherche) y participait. Une antenne Bretagne occidentale de Valorial a par ailleurs été créée au sein de la technopôle.
- A partir de 2006, Quimper communauté apporte ou renforce son soutien à différentes structures. D'abord la subvention annuelle de fonctionnement de l'ADRIA passe de 30K€ à 90 K€. Quimper communauté se porte acquéreur du hall technologique de l'ADRIA pour l'aider financièrement. Ensuite l'agglomération apporte son soutien à 2 centres régionaux d'innovation et de transfert de technologie (CRITT). Ils ont un rôle d'animation de filière. Ils assurent la promotion du transfert de technologies et mettent en relation

entreprises et réseaux de compétences, Cbb capbioteck (pour les métiers de la chimie fine et biotechnologie), Breizhpack (pour les métiers de l'emballage).

- Création du pôle aliment en 2006, qui devient le réseau de performance alimentaire Ialys en 2010.

- Décision de la création en 2006 de la pépinière des innovations, première pépinière d'entreprises en Bretagne à proposer aux créateurs d'entreprises des ateliers aux normes agroalimentaires pour créer leur activité (livrée en 2011).

- Dans le cadre du CPER 2007-2013, création du pôle agro de l'IUT, inauguré en 2015, qui regroupe les formations agro de l'IUT, l'école d'ingénieurs ESIAB, le laboratoire LUBEM.

3 - Une nouvelle étape stratégique pour notre territoire en cours depuis 3 ans :

La volonté affirmée de soutenir la filière agri-agro annonce une nouvelle ère de développement pour notre territoire. L'agglomération doit aujourd'hui renforcer la filière en favorisant le développement de la recherche appliquée et l'émergence et la diffusion de l'innovation dans les entreprises. Elle doit donc concentrer son action sur 2 axes :

A/ Conforter le soutien aux centres de recherche existants et aux centres d'innovation et de transfert de technologie.

Ce soutien passe par la poursuite :

- Des aides au fonctionnement de ces structures qui est nécessaire pour pérenniser leur existence,

Rappel des aides à l'innovation versées en 2017 sur la thématique agro.

Organisme	Subvention 2017
Adria / breizhpack	115 000 €
Capbiotek	15 000 €
ID2Santé	10 000 €
TOTAL	140 000 €

- Des aides à l'investissement dans du matériel de recherche ou dans des locaux technique. Ce soutien à l'investissement permet d'assurer un maintien de la compétitivité des laboratoires de recherche.

- Le financement de thèses : la main d'œuvre que représentent les thésards est absolument nécessaire à la vie des laboratoires de recherche. Quimper Bretagne Occidentale participe au financement de thèse sur la base de 16 000 € sur trois ans. En 2017, 2 thèses sont en cours de financement.

- Le financement de colloques : ces événements jouent un rôle central dans la notoriété et la crédibilité du territoire en matière scientifique. A ce titre Quimper Bretagne occidentale doit mettre en place une politique d'accueil d'événements liés à la recherche et à l'innovation, en s'appuyant notamment sur le nouveau centre de congrès. En 2017, QBO participe au financement de 2 colloques :

Spoiler in food, organisé par l'ADRIA, le LUBEM et la technopôle et Bio2 Actives, organisé par Capbiotek.

- Le développement de Food Tech au sein de la French Tech.

B/ Accueillir de nouveaux acteurs structurants pour la recherche et de l'innovation :

Quimper Bretagne occidentale souhaite par ce positionnement affirmé en matière agri agro, renforcer la compétitivité des entreprises du secteur et en attirer de nouvelles, en renforçant de façon durable son offre de service en terme d'innovation recherche, par l'accueil de structures qui n'étaient pas présente sur le territoire. Aujourd'hui 4 opportunités structurantes pour notre agglomération, pourraient s'installer à Quimper :

- Création à Quimper d'une plateforme régionale de transfert de technologie du CEA-tech : l'implantation d'une plateforme régionale de transfert de technologie du CEA-tech a été validée par le bureau communautaire du 02 mars dernier. Ce projet sera soumis au conseil commentaire de juin et à la commission permanente du conseil régional de Bretagne de juillet.

- Le campus des métiers et des qualifications : Le Campus des métiers et des qualifications «techniques et technologies alimentaires» de Bretagne a été labellisé par le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en 2016. Il est porté par le lycée Chaptal de Quimper avec le soutien de l'ensemble des acteurs de l'aliment (entreprises, centre de recherche, technopôle...). Il vise le rapprochement des acteurs de la formation avec les établissements de la filière alimentaire de toute la Bretagne et l'adaptation des formations aux besoins des entreprises ainsi que la valorisation des acteurs de la filière.

- Création d'une antenne Ouest bretonne du centre culinaire contemporain : Financé à 80 % par des entreprises bretonnes de l'agroalimentaire comme Hénaff, Guyader, Locmaria, Triballat ou encore Le Duff, pour un chiffre d'affaires annuel de 7,3 M€, le Centre culinaire contemporain emploie aujourd'hui une trentaine de salariés à Rennes. C'est un lieu où se côtoient divers publics pour favoriser les échanges, c'est un laboratoire spécialisé dans les innovations culinaires, les nouveaux usages liés à la cuisine pour les professionnels de la restauration, les industriels, les organisations professionnelles ou même les collectivités territoriales. Aujourd'hui, plusieurs adhérents du centre culinaire souhaitent voir ses services décentralisés pour mieux répondre aux besoins des entreprises ouest bretonnes. Le centre culinaire contemporain envisage donc la création d'une antenne à Quimper.

- Développement d'Act Food à Quimper : prévu dans le cadre du pacte d'avenir Act Food est la fédération qui regroupe cinq centres d'innovation technologique (ADRIA, CEVA, IDmer, Vegenov et Zoopôle Développement). L'objectif est de faire de la Bretagne le leader européen de l'innovation et de la valeur ajoutée dans l'agroalimentaire. Ainsi les 5 centres ont la capacité d'être présents sur des appels à projets et événements d'envergure nationale ou internationale. Cette fédération devient du même coup, l'unique porte d'entrée pour les entreprises des filières

alimentaires, en leur offrant un accès direct et plus pratique à une offre de services complète. Le siège d'Act Food est situé à Quimper.

Le conseil communautaire en prend acte.